



rue des Nutons, 291 -
6060Gilly
Tél. : 0491/346.970

www.aradance.com - jose@aradance.com

Saison 2018 – 2019

Jours	Professeur	Style	Heure
Lundi	José	Danses salon (Débutants)	19h00 - 20h00
		Danses salon (Perfect. 1)	20h00 - 21h00
		Tango Argentin (Perfect)	21h00 - 22h00
Mardi	José	Salsa (Débutants)	19h00 - 20h00
		Salsa (Perfectionnement)	20h00 - 21h00
		Danses salon (Perfect. 2)	21h00 - 22h00
Mercredi	Cours spécifiques (4 X 7h00)		
	Irina Perez Lopez & Giuseppe Dell'aria	Latines	20h00 - 21h00
		Standart	21h00 - 22h00
Jeudi	Robert	Disco line danse (Débutants)	19h30 - 20h30
		Disco line danse (Perfectionnement)	20h30 - 21h30
Vendredi	Ricco	Bachata (Débutants)	19h00 - 20h00
		Bachata (Perfect.)	20h00 - 21h00
Entrainement pour tous les cours de 21h00 à minuit			
Pas de cours pendant les congés scolaires et jours fériés			
Mensuellement (aux dates affichées à l'entrée)			
Samedi	Didier	Variantes rock 4tps (soul, West cost, ...)	13h30-15h00
Dimanche	José	Initiation Tango Argentin	13h30-15h00

-.

- Début des cours le lundi **10** septembre 2018.

Visitez notre site internet !

www.aradance.com

* Sous réserve de modifications en fonction du nombre de participants.

Saison 2018 - 2019

Renseignements & conditions*

MINERVAL** (de septembre à juin)

- 1- pour chaque cycle de 28 cours, par personne : **150€00**
- 2- Variante sur tempo rock 4tps(13h30), par personne : **90€00**
- 3- Initiation Tango Argentin (13h30), par personne : **90€00**
- 4- pour l'essai d'un cours (limité à une fois) : **5€00** (10€00 Tango A)

- ** Le minerval est un forfait. Il offre :
 - soit jusqu'à 28h00 de cours dans le style de **danse** choisi,
 - soit jusqu'à 14h00 de cours dans le **module** choisi,
 - soit jusqu'à 13h30 **d'initiation** de tango argentin où Rock 4tps
 - l'accès à plus de 80h00 d'entraînement + ceux à thèmes,
 - l'assurance pour la période de cours suivie,
 - l'affiliation à l'Association francophone des clubs de danses sportives,
 - les frais de SABAM et les droits voisins,
 - les frais administratifs et de fonctionnement,
 - la TVA, les diverses taxes et impositions,
- Les cours sont donnés par des professeurs diplômés de *l'Union belge Professionnelle des Professeurs de Danse et de Maintien*.
-
- Le minerval doit être payé anticipativement aux cours suivis.
- Les cours non-suivis ne sont ni déduits, ni remboursés !
-
- Il n'y a pas de cours pendant les congés scolaires et jours fériés !
- Les participants certifient sur l'honneur ne pas avoir de contre-indication médicale pour la pratique de la danse. Dans le cas contraire, ils s'engagent à faire compléter par leur médecin un certificat d'aptitude physique.
- Les jours et heures des cours sont actualisés sur notre site internet :

www.aradance.com

* Sous réserve de modifications en fonction du nombre de participants.